

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 29 (1982)
Heft: 3

Artikel: A propos d'un "service national féminin"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-367004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kurse absolviert) ausbilden und erst dann die Frauen zum Mitmachen ermutigen. Der Einsatz von Frauen bringt dem Zivilschutz eine Verjüngung und vielleicht zum Teil auch neue Impulse. Frauen blieben unter Umständen viel länger im Zivilschutz, wenn man bedenke, dass die meisten Männer erst im Alter von 50 Jahren zivilschutzwichtig und schon als 60jährige aus dem Zivilschutz entlassen werden.

lement une plus grande fantaisie et un meilleur engagement que ce n'est souvent le cas avec des hommes astreints à servir dans la protection civile. Les femmes restent bien plus longtemps que les hommes dans la protection civile. N'oublions pas en effet, que la plupart des hommes ne sont astreints à servir dans la protection civile qu'à l'âge de 50 ans et qu'ils en sont libérés à 60 ans déjà.

volte, gli uomini astretti all'obbligo di servire. Le donne restano poi anche più a lungo nella protezione civile, ove si rifletta che la maggior parte degli uomini viene sottoposta all'obbligo di protezione civile all'età di 50 anni e che vengono poi congedati dal servizio di protezione civile all'età di 60 anni.

A propos d'un «service national féminin»

Au moment où s'étudie un projet qui concerne la moitié de la population adulte de notre pays, il est important de discuter des responsabilités et des apports des femmes à la communauté nationale.

La liberté, le bien-être et la survie sont des valeurs fondamentales aussi bien en temps de paix qu'en temps de crise ou de catastrophe.

Comment les femmes contribuent-elles à maintenir et à affirmer ces valeurs?

Comment pourront-elles le faire à l'avenir?

Pourquoi un questionnaire?

Il serait bon que chacun, homme et femme de ce pays, se fasse une opinion personnelle et ait l'occasion de l'exprimer avant que les grandes lignes du projet ne soient définies en haut lieu.

Depuis quelques années, divers organismes étudient la question de l'introduction en Suisse d'un service national féminin.

Le rapport demandé à Mme Andrée Weitzel, ancien chef SCF, par le Département militaire fédéral et intitulé «La participation de la femme

à la défense générale», paru en 1979, a suscité d'emblée passablement de réactions.

Au printemps 1981, le Conseil fédéral a désigné une commission extra-parlementaire, chargée de préparer la procédure de consultation sur ce sujet: parmi d'autres organismes, les associations féminines seront donc bientôt appelées à donner leur avis. Pour stimuler l'imagination et la réflexion personnelle et permettre à toutes les opinions de s'exprimer. Pour rassembler autant de réponses, autant de suggestions que possible et en dégager certaines lignes de force. Pour faire connaître largement ces réponses, plus particulièrement aux autorités intéressées.

Ce questionnaire a été élaboré par une équipe de travail qui est composée de treize femmes de tendances les plus diverses: Anne Bader, Rose-Marie Baechtold, Anne-Marie Bergdol, Paulette Cordey, Mina Gaille, Jacqueline Genton, Gertrude Giard-Montet, Eva Gloor, Paulette Gonvers, José Herminjard, Christiane Langenberger-Jaeger, Pierrette Roulet, Jacqueline Vouga.

Mme Christiane Langenberger-Jaeger, 1111 Romanel-sur-Morges, adressera volontiers ce questionnaire à toute personne lui en faisant la demande, et souhaiterait recevoir vos réponses jusqu'au 30 mars 1982.

L'Association suisse pour les droits de la femme

organise,

le samedi 27 mars 1982, à 10 heures un séminaire sur la participation de la femme à la défense générale, au Buffet de la Gare de Berne

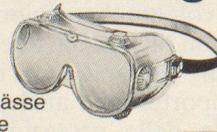
Participeront:

- Mme Andrée Weitzel (ancienne chef SCF)
- Mme Dr Ruth Meier (présidente commission d'études)
- Mme Dr Gret Haller (avocate journaliste)
- Mme Verena Müller (licenciée en philosophie)
- Mme Ariane Schmid (femmes pour la paix)
- M. Dr Josef Schärli (chef du bureau politique de sécurité)

Les personnes intéressées par ce séminaire sont cordialement invitées et seront les bienvenues

Schützen Sie alles... mit Arbeitsschutz von Gummi Maag

- Kopf
- Augen
- Hände
- Füsse
- gegen Nässe und Kälte



Verlangen Sie unsere Unterlagen!

gummimaag

8600 Dübendorf 1, Tel. 01/8213131
3084 Bern-Wabern, Tel. 031/54 41 11
9016 St. Gallen, Tel. 071/25 25 20
4002 Basel, Tel. 061/46 43 00
1024 Ecublens,
Tel. 021/35 74 64